

dinairement la nuit et est livré durant le jour, et pendant que le pain est encore chaud, si on ne fait usage d'un papier spécial, la fermentation pourrait se produire comme résultat de l'usage des enveloppes; les hommes qui livrent le pain sont de bons hommes et des hommes d'expérience qui ne touchent le pain que très peu. Le pain est cuit dans des sections contenant plusieurs pains, et lorsqu'un pain est séparé des autres, la mie des extrémités est exposé à la poussière et à la contamination; lorsqu'il y aurait neige ou pluie, le papier se briserait et le consommateur ne serait pas plus en sûreté qu'à présent. New-York, Boston et d'autres grandes villes américaines ne demandent pas à leurs boulangers d'adopter cette mesure, et les boulangers n'ont pas encore appris que le public le désire. Les boulangers demandent de ne pas être requis de servir leur pain enveloppé dans du papier.

M. le président ayant demandé aux boulangers présents d'exprimer leurs vues à ce sujet et au sujet d'autres questions relativement au pain qui ont été étudiées en rapport avec le nouveau règlement.

M. S. Coursol, président de l'Association des Boulangers, déclare que tous les boulangers sont opposés à cette mesure, le client veut choisir son pain et veut le voir avant de l'accepter; cette mesure aurait pour effet d'augmenter le prix du pain, car il faudrait deux hommes pour faire la livraison du pain au lieu d'un, car les clients voudraient examiner le pain avant de l'accepter; de plus, les sacs seraient endommagés par le transport. M. M. Paquette parle aussi et déclare que si on les oblige de porter des costumes de toile, la neige et la pluie les affecteraient et que ces costumes seraient rien moins que nets à la fin de la journée.

On exige que le pain soit transporté dans des voitures complètement couvertes.

M. James Strachan déclare que 9 sur 10 des personnes employées à la livraison ne touchent pas à leurs chevaux, ils sont mis à leur disposition quand ils en ont besoin; leurs mains sont toujours nettes; il ne croit pas qu'une cent additionnelle suffirait pour couvrir les frais résultant de l'usage d'enveloppes pour le pain.

M. M. Paquette déclare que 50 pour cent des épiciers ne manient pas le pain avec propreté; les maîtres-boulangers ou leurs conducteurs de voitures sont souvent obligés de vider les réceptacles et d'en enlever les vieilles miettes de pain avant d'y placer du pain frais; il suggère de défendre aux épiciers de vendre du pain; il serait plus facile de contrôler quelques boulangeries que le grand nombre d'épicerie qui existent.

Les boulangers déclarent que l'inspecteur du pain inspecte leurs établissements très régulièrement et avec grand soin.

Sur proposition de M. l'échevin L'Espérance, il est

Résolu: Que la Commission spéciale du Conseil *re* règlement concernant l'hygiène soit priée de biffer la section qui exige que le pain soit enveloppé dans du papier.

3.—*Résolu:* De renvoyer à la Commission de l'Hôtel-de-Ville le rapport de l'ingénieur sanitaire maintenant devant l'assemblée, au sujet de l'état insalubre de l'Hôtel-de-Ville, avec prière de remédier aux défauts dont on se plaint.

4.—*Résolu:* De prier le Médecin Officier de Santé de soumettre par écrit à la Commission de l'Hôtel-de-Ville sa recommandation au sujet de l'amélioration de l'état sanitaire de l'Hôtel-de-Ville.

5.—Soumis et lu un rapport de l'ingénieur sanitaire sur la demande de M. M. H. Acer qui demande la permission de construire une écurie pour 27 chevaux sur la rue Mill.

Sur proposition de M. l'échevin L'Espérance, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de faire droit à ladite requête, pourvu que ladite écurie soit pourvue d'un drain convenable.

6.—Soumise et lue une invitation de la "American Society of Plumbing and Sanitary Engineers, à l'ingénieur sanitaire, à l'effet d'assister à son assemblée annuelle à Trenton, N.J., E.U., du 20 au 22 janvier prochain inclusivement.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de mettre à la disposition de cette Commission un crédit de \$75 pour payer les dépenses de l'ingénieur sanitaire, comme représentant de la Cité de Montréal à ladite assemblée.

Ajournement.

J. I. FLYNN,
Secrétaire.

delivered the bread were good and experienced men who handled the bread but to a limited extent; bread was cooked in sections containing several loaves, and when one loaf was broken from the others the peth of the ends would be exposed to dust and contamination, when there was rain or snow, the paper would break, and the consumer would be no better safeguarded than at present; New York, Boston and other large American cities did not require the bakers to adopt this measure; the bakers had not yet learned that the public want it. The bakers asked that they be not required to serve their bread in paper covers.

The Chairman having asked the bakers present to express their views on this subject and certain others in reference to bread that had been considered in connection with the new by-law.

Mr. S. Coursol, Chairman of the Bakers Association, stated that all the bakers were opposed to the proposed measure, the customers wanted to select their bread and wanted to see the loaves before accepting them; the price of the bread would be increased, it would require two men to deliver the bread, in place of one, because the customers would have to examine the bread before accepting it; moreover, the bags would necessarily be damaged in transportation. Mr. M. Paquette, also spoke, he stated that if linen suits were worn they would be affected by snow and rain and would appear at the end of the day anything but clean.

The bread was required to be completely covered in the carts.

Mr. Jas Strachan, states that 9 out of 10 drivers, did not touch their horses, they were ready for the men when they were required; their hands were kept clean; he did not think that one cent extra per loaf would pay for the extra cost entailed by using paper covers for the bread.

Mr M. Paquette, stated that 50 per cent of the grocers did not handle the bread in a cleanly manner; the receptacles had to be emptied of old crumbs either by the master bakers or their drivers, before putting the bread into the receptacles used; he suggested that grocers should be prohibited from selling bread; it would be easier to control a few bakeries than the large number of groceries that existed.

The bakers stated that the Bread Inspector inspected their establishment with great regularity and care.

On motion of Ald. L'Espérance, it was

Resolved: That the Special Committee of Council *re* by-law concerning Hygiene be requested to strike out the section respecting the wrapping of bread in paper covers.

3.—*Resolved:* That the report of the Sanitary Engineer now before the meeting, concerning the unsanitary condition of the City Hall, be referred to the City Hall Committee with a request to remedy the defects complained of.

4.—*Resolved:* That the Medical Officer of Health be requested to submit to the City Hall Committee in writing, his recommendation for the improving of the sanitary condition of the City Hall.

5.—Submitted and read the report of the Sanitary Engineer on the application of Mr M. H. Acer, for permission to build a stable for 27 horses on Mill street.

On motion of Ald. L'Espérance, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending the granting of the required permission to Mr. Acer, provided he builds a suitable drain in connection with the said stable.

6.—Submitted and read an invitation from the American Society of Inspectors of Plumbing and Sanitary Engineers to attend their annual meeting, to be held in Trenton, N.J., U.S., from the 20th to the 22nd of January next inclusive.

Resolved: That a report be made to Council recommending the granting to this Committee of an appropriation of \$75, to defray the expenses of the Sanitary Engineer, as representative of the City of Montreal, to the said meeting.

Adjourned.

J. I. FLYNN,
Secretary.